

Décision d'appel aux candidatures

LA REGIE INTERCOMMUNALE DE DISTRIBUTION D'EAU ET D'ELECTRICITE DE LA WILAYA DE FES Recrute sur concours

Le Directeur Général de la Régie Autonome Intercommunale de Distribution d'Eau et d'Electricité de Fès,

- Vu l'Arrêté du Ministre de l'Intérieur n°3211 du 2 Octobre 1985 instituant une Régie intercommunale de Distribution d'Eau et d'Electricité de la Wilaya de Fès (RADEEF).
- Vu le Décret n° 2-64-394 du 22 Joumada I 1384 (29 Septembre 1964) relatif aux Régies communales dotées de la Personnalité civile et de l'Autonomie financière.
- Vu le Dahir n° 1-03-195 du 16 Ramadan 1424 (11 Novembre 2003) portant promulgation de la loi 69-00 relative au contrôle financier de l'Etat sur les Entreprises Publiques et autres Organismes.
- Vu la Circulaire n° 24-2012 du 6 Hija 1433 (22 Octobre 2012) de Monsieur le Chef du Gouvernement relative à la gestion des procédure du recrutement au sein des établissements et des entreprises publics.
- Vu le Statut du Personnel des Entreprises de Production, de Transport ou de Distribution de l'Electricité au Maroc tel qu'il a été complété.
- Vu la loi Cadre 2014 de la R.A.D.E.E.F.

Décide

Article 1 :

Lancer un appel aux candidatures pour le recrutement de **trois (03) Agents Maîtrise (Poste N°5)** ayant un diplôme de Technicien Spécialisé en Génie civil ou Hydraulique.

L'embauche dans ce poste donne droit au classement à la Catégorie 06 du statut de la RADEEF.

Article 2 :

Conditions exigées

- Etre de nationalité marocaine.
- Etre titulaire d'un baccalauréat et d'un diplôme d'état de Technicien Spécialisé en Génie civil ou Hydraulique ou d'un diplôme équivalent
- Etre âgé entre 18 ans et 40 ans au 31/12/2014.
- Etre disposé des droits nationaux et ayant une bonne conduite.

Article 3 :

Le dossier de candidature est composé de :

- Demande d'emploi portant précision du poste à postuler en son objet (**Poste N°5**) , adressée à Mr. Le Directeur Général de la R.A.D.E.E.F.
- Curriculum Vitae complet avec photo.
- Copie légalisée du baccalauréat.
- Copie légalisée du diplôme (*).
- Pièce officielle attestant l'équivalence au diplôme demandé
- Copie légalisée de la C.I.N.
- Le dossier de candidature doit être envoyé par courrier postal à l'adresse suivante :

Département Ressources Humaines - R.A.D.E.E.F
N° 10 Rue Mohamed EL KAGHAT
Ville Nouvelle B.P 2097 FES

- * Les Lauréats de l'année 2014 qui ne sont pas encore en possession de leur diplôme ont la possibilité de déposer une copie légalisée de l'attestation de Réussite.

La copie légalisée du diplôme sera obligatoire au moment du concours.

- Les dossiers de candidatures doivent parvenir à la RADEEF avant le 08/08/2014, le cachet de la poste faisant foi.
- Les dossiers incomplets seront rejetés.
- Les candidats retenus seront convoqués pour passer un concours.

Fès, le : ٢٠١٤ . ٠٤ . ٠٨

Le Directeur Général de la R.A.D.E.E.F
Najib LAHLOU MIMI

